



Union Départementale Force Ouvrière de Seine et Marne

UD FO 77

Communiqué du SNMH FO du 7 novembre 2020

Nous reproduisons ci-dessous le communiqué du Syndicat National des Médecins Hospitaliers FO auquel nous nous associons pleinement.

Paris le 7 novembre 2020

« Huit mois après la première vague de l'épidémie, les hôpitaux sont à nouveau débordés. Les lits de réanimation restent en nombre insuffisant, des malades sont transférés d'une région à l'autre, les soins de nombreux patients sont différés.

A nouveau les médecins sont mis dans la situation scandaleuse de devoir faire le tri entre les malades qui vont être soignés et ceux qui ne le seront pas. Le gouvernement porte l'entière responsabilité de cette situation. En 8 mois, aucun des lits fermés depuis des années n'est rouvert, pas d'embauche du personnel indispensable, les milliards retirés aux hôpitaux par les plans d'économies successifs ne sont pas restitués.

Le ministre a menti sur les masques, sur les capacités de réanimation, sur les possibilités de recrutements, sur les espoirs thérapeutiques... Ses prédécesseurs ont menti sur les tests, sur les stocks de matériels et de médicaments, sur la logistique de préparation de lutte contre l'épidémie.

Cet été on a déplacé les agents et les médecins pour « donner des congés », cet automne on continue. On déplace agents et médecins, parfois contre leur gré, en unité COVID. L'ARS enjoint les chirurgiens de déplacer des interventions même urgentes.

Programmer un patient est une procédure complexe et mobilise de multiples intervenants. Il ne s'agit pas de gérer un agenda. La désorganisation aura des conséquences cruelles sur la surmortalité et les pertes de chance pour des patients.

Cet hiver que va-t-il se passer, quel est le projet, quels sont les objectifs du ministre ?

Le SNMH FO rappelle que depuis 20 ans, ce sont plus de 150000 lits d'hospitalisations qui ont fermé en France dont plus de 7000 sur 2018 et 2019. Et cela continue.

L'hiver 2017, les urgences étaient saturées pas manque de lits et non par « excès » de patients.

L'hiver 2018, les urgences étaient saturées pas manque de lits non par « excès » de patients.

L'hiver 2019, les urgences étaient saturées pas manque de lits non par « excès » de patients.

On oppose désormais la prise en charge chirurgicale aux soins qu'on pourrait délivrer aux patients COVID. On ferme des blocs, on retarde des interventions pour ponctionner des agents pour des unités COVID parfois vides dans certaines régions. Incompréhensible ! Quelle est la raison de ces décisions ? Certainement pas la prise en charge normale des patients.

- Il s'agit d'enlever toute possibilité aux médecins et agents non médicaux de dire NON à une injonction sous le prétexte de nécessité sanitaire. On comprend mieux le battage médiatique, l'état d'urgence instauré, le confinement imposé en forêt, mais pas dans les métros bondés.

- Tout est bon sauf les moyens donnés à l'hôpital pour traiter les malades. Le ministre avait prévu des unités « à géométrie variable ». La variable d'ajustement, c'est le personnel...

Le SNMH FO exige que les moyens humains et matériels soient donnés aux hôpitaux pour remplir leurs missions de soins pour TOUS.

Le SNMH FO exige le maintien des statuts revalorisés et du recrutement nécessaire de médecins.

- Revalorisations conséquentes des salaires, pour garder les médecins et les personnels non médicaux à l'hôpital.

- Augmentations des postes, arrêt des fermetures de lits, réouverture des lits et des unités fermées.

- Abrogation des quotas d'entrée en études de médecine et paramédicales afin de permettre le recrutement de personnel nécessaire au maintien des services.

- Abrogation de l'Objectif National de Dépense d'Assurance Maladie (ONDAM). Retour à un financement du système de santé en fonction des besoins des patients et non en fonction d'une enveloppe financière déterminée à l'avance.

- Respect de l'indépendance professionnelle et du secret médical.

- Revalorisation immédiate des retraites et pensions des secteurs privés et publics.

Pour le bureau national, le secrétaire général, Dr Cyrille Venet. »

UD FO 77 - 2 rue de la Varenne – 77008 MELUN CEDEX

Tél : 01 64 39 78 79 – Fax : 01 64 39 84 08 – mail : udfo77@orange.fr

SIRET : 330 150 707 00025 – SIREN 330 150 707 – site internet : www.udfo77.com